

## Coronavirus Covid-19 : chefs d'entreprise, L'État est à vos côtés

Face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, le gouvernement soutient les entreprises et leurs salariés, et continuera d'être pleinement mobilisé dans les jours et les semaines à venir.

La préfecture de l'Ardèche a tenu à rassurer les acteurs économiques impactés par l'épidémie de Coronavirus-19 en leur rappelant les mesures de soutien mises en place par le gouvernement.

### LES PRINCIPALES MESURES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

- Des **délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales**:  
<https://www.urssaf.fr/portail/home/actualites/autres-actualites/epidemie-de-coronavirus.htm> <https://www.impots.gouv.fr/portail/professionnel/ccsf-et-codeficiri>
- Dans les situations les plus difficiles, des **remises d'impôts directs** pouvant être décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes;
- Un soutien de l'État et de la banque de France (médiation du crédit) pour négocier un **rééchelonnement des crédits bancaires** : <https://mediateur-credit.banque-france.fr/>
- La mobilisation de Bpifrance pour garantir les **lignes de trésorerie** bancaires dont les entreprises pourraient avoir besoin : <https://www.bpifrance.fr/Contactez-nous>
- L'**appui au traitement d'un conflit** avec des clients ou fournisseurs par le médiateur des entreprises: <https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>
- La reconnaissance par l'État du Coronavirus comme un **cas de force majeure** pour ses marchés publics. En conséquence, pour tous les marchés publics d'État, les pénalités de retards ne seront pas appliquées.
- **Le recours facilité à l'activité partielle** : la demande est à formuler via le lien <http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/Ardeche>

Pour toute question relative à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, contactez notre référent unique :  
[ara.redressementproductif@direccte.gouv.fr](mailto:ara.redressementproductif@direccte.gouv.fr)

### CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet/ Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09 ou 04 75 66 50 07

Courriel : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)

Internet : [www.ardeche.gouv.fr](http://www.ardeche.gouv.fr)

